

Cher actionnaire,

Je voudrais vous dire en toute simplicité pourquoi je me bats avec vous pour Eurotunnel.

Nous nous sommes tous enthousiasmés, il y a vingt ans, pour ce grand projet. A ce jour, notre énorme endettement nous a interdit d'en récolter les dividendes. C'est pourquoi le Conseil veut régler le problème de la dette rapidement et définitivement et c'est pourquoi il en appelle à votre soutien lors de l'Assemblée Générale du 17 juin.

Vous trouverez au verso de cette lettre la position du Comité Consultatif des Actionnaires. Quelles que soient les motivations des uns et des autres, il est essentiel que notre Société retrouve le calme et la cohésion, préalable indispensable à son développement.

Bien sûr, nous devons refondre entièrement notre politique commerciale, passagers et camions ; le chantier est bien entamé et les premiers résultats de 2005 ne demandent qu'à être confirmés ; nous devons poursuivre et redoubler d'imagination dans ce domaine.

Bien sûr, nous devons encore réduire nos coûts, adapter notre capacité de transport à la demande, comprimer les frais généraux et moderniser notre gestion.

Mais, au-delà, nous devons trouver de nouveaux axes de développement : notre participation au projet de liaison ferroviaire directe entre Paris et le Tunnel concourt à cette ambition, tout comme ma récente rencontre avec Jacques Barrot, commissaire européen aux transports. Nous devons aussi refondre nos relations avec les réseaux ferroviaires européens, imaginer de nouveaux produits/services, drainer la clientèle française et continentale, faire fructifier à l'international notre expertise technique, attirer de nouveaux talents et offrir à nos collaborateurs de vraies perspectives de carrière.

Bref, notre ambition pour Eurotunnel, au-delà de l'Assemblée Générale et au-delà de l'indispensable restructuration financière, c'est de redonner à chacun, actionnaire, client ou salarié, la fierté de participer, non seulement à un projet grandiose, mais aussi au développement d'un concessionnaire performant.

Ce succès, construisons-le ensemble dès le 17 juin.

Jacques Gounon
Président du Conseil Commun

Erratum : Eurotunnel informe les actionnaires qu'une erreur s'est produite à l'impression de la résolution n°2 (affectation du résultat) dans l'ordre du jour de l'assemblée d'Eurotunnel SA figurant au sein du pack actionnaires. Il convient de lire 405 172 887 € au lieu de 401 172 887 €.

Pour votre vote avant l'Assemblée Générale sur les projets de résolution concernant **Eurotunnel plc**, assurez-vous de prendre en compte l'ordre des résolutions figurant en page 6 de votre avis de convocation en français ou à celui figurant au dos de votre formule de pouvoir. Si vous avez déjà envoyé votre vote, en vous basant sur un ordre de résolutions différent, merci de contacter le Centre d'Information des Actionnaires au 0810 627 627.

 **0800 140 150***

Un numéro vert est spécialement mis en place pour répondre à vos questions sur les assemblées générales

* du lundi au samedi de 09h00 à 19h00
Numéro gratuit

L'actualité en direct

Vous avez une adresse internet? Connectez-vous sur notre site : www.eurotunnelnews.com/fr ou envoyez un e-mail à : info@eurotunnelnews.com et recevez l'actualité d'Eurotunnel ainsi que les prochaines lettres aux actionnaires, directement sur votre messagerie électronique.

Retrouvez toute l'information d'Eurotunnel sur www.eurotunnel.com



**Le Comité des actionnaires français d'Eurotunnel appelle les actionnaires à se mobiliser.
Il soutient le projet du Conseil d'Administration.**

**Le Comité des Actionnaires est composé de douze actionnaires indépendants et bénévoles.
Sa mission est de favoriser la communication entre les actionnaires et l'entreprise.**

Depuis sa mise en place, fin mars 2005, le Comité des Actionnaires s'est déjà réuni à deux reprises. Ces réunions ont permis de poser les questions des actionnaires, directement aux dirigeants : Jacques Gounon (Président), Jean-Louis Raymond (Directeur Général), Joseph Gouranton (administrateur), Dominique Bon (Secrétaire Général) et aux responsables de la communication avec les actionnaires.

La qualité des réponses reçues a rassuré les membres du Comité des Actionnaires quant au sérieux et à la pertinence de la stratégie mise en œuvre, ainsi que sur les moyens.

Le Comité des Actionnaires estime que les mesures prises ces derniers mois devraient avoir des effets positifs sur la santé de l'entreprise et le cours de l'action.

Les délais sont désormais très courts pour boucler la renégociation de la dette, engagée ces dernières semaines. Afin d'y parvenir dans les délais, le Comité recommande aux actionnaires de confirmer le processus engagé par Jacques Gounon et le Conseil, Jean-Louis Raymond, Joseph Gouranton, Hervé Huas, Robert Rochefort et Henri Rouanet.

Pour sauver l'entreprise et notre épargne, il est important de montrer notre détermination aux créanciers et aux pouvoirs publics. Répondons « présents » à ce rendez-vous exceptionnellement important pour l'avenir d'Eurotunnel, en votant massivement, soit à Coquelles, soit par correspondance, soit encore en désignant un mandataire.

Les membres du comité consultatif d'actionnaires français :

Mme Danielle Bobin, comptable
M. Yves Bazé, médecin psychiatre
M. Jacques Boilevin, magistrat
M. Daniel Dallest, ingénieur
M. Claude François, assureur
M. Jean-Claude Gervereau, conseiller en gestion de patrimoine
M. Dominique Gosset, audiovisuel
M. Albert Jauffret, éducation nationale
Mme Fabienne Lamandé, secrétaire juridique
M. Yves Machefert Tassin, ingénieur
M. Maurice Page, commissaire aux comptes
M. Hubert Viel, consultant en informatique et télécommunications

Pour voter, vous avez le choix entre 3 solutions :

- 1) vous rendre à Coquelles le 17 juin
- 2) ou voter par correspondance
- 3) ou désigner un mandataire qui vous représentera. Vous pouvez notamment choisir un membre du Comité d'Actionnaires. Pour compléter le formulaire de pouvoir, indiquez le nom et l'adresse de votre mandataire, vérifiez que vous avez bien rempli tous les champs et envoyez-le à l'adresse indiquée.

N'oubliez pas de dater et signer.

Vous pouvez joindre le Comité des Actionnaires d'Eurotunnel via le Centre d'Information des Actionnaires :

Eurotunnel
Centre d'Information des Actionnaires
B.P. 69, 62904 Coquelles Cedex
Tel : 03.21.00.65.43
Fax : 03.21.00.64.41
No Azur : 0810 627 627
Info.actionnaires@eurotunnel.com